

# 21eme Rapide des Echiquiers Berry-Sologne Commémoratif Raphaël Legendre

## REGLEMENT INTERIEUR

### **Art 1 :**

Le 21<sup>eme</sup> rapide des Echiquiers Berry-Sologne est organisé par le Club d'Echecs de Gien le 22 sept 2019.

### **Art 2 :**

- a) Le 21<sup>eme</sup> rapide des Echiquiers Berry-Sologne se déroule en 7 rondes de 2X15mn + 5s/c.
- b) Le lieu du tournoi se situe à la Salle Bernard Palissy rue Bernard Palissy à Gien 45500.
- c) Accueil des participants et contrôle des licences le dimanche 22 septembre 2019 de 8h30 à 9h30. Il est possible de prendre sa licence sur place.
- d) Règles régissant les parties : celles adoptées par la FIDE lors de son 88<sup>e</sup> Congrès à Goynuk - Antalya et appliquées par la FFE depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018.
- e) Horaires des rondes :  
1<sup>ere</sup> ronde : 10h00 – 2<sup>eme</sup> ronde : 11h00 – 3<sup>eme</sup> ronde : 12h00 – 4<sup>eme</sup> ronde : 14h00  
5<sup>eme</sup> ronde : 15h00 – 6<sup>eme</sup> ronde : 16h00 – 7<sup>eme</sup> ronde : 17h00.  
Remise des prix : 18h45 au plus tard.
- f) Après chaque partie, le gagnant ou le joueur ayant les blancs en cas de nul apporte les résultats à la table d'arbitrage. L'autre joueur remet l'échiquier en place.  
Quand une session de jeu est en cours, aucune analyse n'est autorisée dans la salle de jeu ni par les joueurs ni par les spectateurs.  
Les joueurs ayant terminés leur partie seront considérés comme spectateurs.
- g) Téléphone portable : les appareils de communications (téléphones, montres connectées, etc.) sont interdits dans la salle de jeu, toute sonnerie, bip et autres sons seront pénalisés par la perte de la partie.

### **Art 3 :** Appariements et classements :

- a) Les appariements seront informatisés au système suisse.
- b) Classement : Il s'effectue en fonction du nombre obtenu de points de partie.  
Gain= 1 ; Nullité= 0,5 ; Perte= 0.  
Départage entre les ex-aequo : Buchholz tronqué, puis Buchholz, puis performance.
- c) Les résultats de la ronde en cours et les appariements seront affichés dès que possible et dans les délais les plus courts.

### **Art 4 :** Forfaits :

Tout joueur faisant forfait sans prévenir ne sera pas apparié à la ronde suivante.  
Deux forfaits consécutifs ou non entraînent l'exclusion du tournoi.  
Tout forfait ou tout abandon non justifié sera automatiquement signalé à la DNA de la FFE pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.

### **Art 5 :** Droits d'inscription :

Seniors : 12€      Jeunes : 6€

### **Art 6 :** Les prix :

La liste détaillée des prix sera affichée dans la salle du tournoi avant la 4<sup>eme</sup> ronde.  
Les prix ne sont pas cumulables. Chaque joueur reçoit le prix le plus important auquel il a droit.  
Les prix du classement général seront distribués à la place.  
Les prix par tranche elo seront attribués en cas d'égalité de point au joueur ayant le meilleur départage.  
Les joueurs non classés ne recevront que la moitié du prix en cas de victoires.

### **Art 7 :** Arbitrage : Alain ALEXANDRE AE1 Arbitre Fide

**Art 8 :** Tous les joueurs s'engagent à respecter le présent règlement intérieur. Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement. Deux avertissements écrits signifient l'exclusion immédiate du tournoi.  
La conduite des joueurs se devra de respecter scrupuleusement l'article 12 des règles de la FIDE (article affiché en permanence dans la salle de jeu).

L'Arbitre

Alain ALEXANDRE

L'Organisateur

Denis BERNARD